

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS DESTINÉ À  
L'ORGANISATION DES ANIMATIONS DE NOEL 2026  
A SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 16 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à des prestataires dans le cadre de l'organisation des animations de Noel du samedi 05 décembre 2026 ;

Vu les propositions tarifaires reçues de la SARL Le Secret de la Fête ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** est signé avec la SARL Le Secret de la Fête 18 bis rue de Verdun 62217 ACHICOURT un devis pour assurer l'animation mascottes et Père Noel du samedi 05 décembre 2026 , soit un montant de **1920 euros TTC** ;

**ARTICLE 2** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 19/06/2026

DEC 2026\_092

